

Mairie
19520 CUBLAC
Tél : **05.55.85.22.89**

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE CUBLAC

Elles auront lieu en **Mairie** à compter du **lundi 11 avril 2022**.

Vous retirez une **fiche de liaison** en mairie et la rapporter avec les documents suivants :

Pièces à fournir :

- ✓ justificatif de domiciliation (Les enfants provenant d'autres communes que Cublac et Villac seront inscrits sur une liste d'attente)
- ✓ photocopie du livret de famille
- ✓ photocopie des vaccinations effectuées ou certificat médical de contre-indication
- ✓ photocopie du jugement concernant les droits de garde de l'enfant si besoin

Si l'enfant a déjà été scolarisé, vous devrez fournir en plus à l'école :

- ✓ un certificat de radiation de l'école d'où vient l'enfant
- ✓ les livrets d'évaluation.

(Ces documents pourront être donnés ultérieurement.)

Vous prenez ensuite **rendez-vous** avec la Directrice de l'école **à compter du 03 mai 2022** (tél : 05.55.85.23.79).